



Union européenne

Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

2, rue Mercier, 2985 Luxembourg, Luxembourg

Fax: +352 29 29 42 670

E-mail: ojs@publications.europa.eu

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.europa.eu>

**Avis de marché pour des marchés
dans le domaine de la défense et
de la sécurité**
(Directive 2009/81/CE)

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact:

Nom officiel: [Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives](#) Code d'identification national: *(s'il est connu)*

Adresse postale: [Centre de VALDUC](#)

Ville: [IS SUR TILLE](#)

Code postal: [21120](#)

Pays: [France \(FR\)](#)

Point(s) de contact: [Ludivine GAVOIS](#)

Téléphone: [+33 380234751](#)

À l'attention de:

E-mail: ludivine.gavois@cea.fr

Fax:

Adresse(s) internet: *(le cas échéant)*

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: *(URL)* <http://www.cea.fr>

Adresse du profil d'acheteur: *(URL)* <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Accès électronique à l'information: *(URL)*

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: *(URL)* <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

- auprès du ou des points de contact susmentionnés
- Autre (compléter l'annexe A.I)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus

- auprès du ou des points de contact susmentionnés
- Autre (compléter l'annexe A.II)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

- auprès du ou des points de contact susmentionnés
- Autre (compléter l'annexe A.III)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public

- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre: (veuillez préciser)

I.3) Activité principale

(dans le cas d'un avis publié
par un pouvoir adjudicateur)

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation

Autre: (veuillez préciser)

Recherche

(dans le cas d'un avis publié
par une entité adjudicatrice)

- Production, transport et distribution de gaz et de chaleur
- Électricité
- Prospection et extraction de gaz et de pétrole
- Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides
- Eau
- Services postaux
- Services de chemin de fer
- Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
- Activités portuaires
- Activités aéroportuaires

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices:

oui non

(si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices peuvent être fournies à l'annexe A.)

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

Travaux de renforcement sismique d'un bâtiment industriel à caractère nucléaire du CEA Centre de Valduc

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

- | | | |
|---|---|--------------------------------|
| <input checked="" type="radio"/> Travaux | <input type="radio"/> Fournitures | <input type="radio"/> Services |
| <input type="radio"/> Exécution | <input type="radio"/> Achat | Catégorie de services n°: |
| <input checked="" type="radio"/> Conception et exécution | <input type="radio"/> Crédit-bail | |
| <input type="radio"/> Exécution, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur | <input type="radio"/> Location | |
| | <input type="radio"/> Location-vente | |
| | <input type="radio"/> Plusieurs de ces formes | |

(Voir l'annexe C3 pour les catégories de services)

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services:

CEA Centre de Valduc
21 120 IS SUR TILLE
Conditions d'accès règlementées

Code NUTS:

FRC11

II.1.3) Information sur l'accord-cadre

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

- Accord-cadre avec plusieurs opérateurs de participants à l'accord-cadre envisagé
- Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre

Durée en années: ou en mois:

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse la durée maximale de sept ans:

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée hors TVA: Monnaie:

ou

fourchette: entre : et Monnaie:

Fréquence et valeur des marchés à attribuer:

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions:

Les travaux consistent en la réalisation des prestations visant l'amélioration de la tenue des structures et des procédés en cas de sollicitation sismique de niveau SMHV (séisme maximal historiquement vraisemblable) d'un bâtiment industriel à caractère nucléaire en activité du CEA centre de Valduc.

Le marché comprend une partie ferme et une partie conditionnelle :

La phase ferme comprend :

* Un premier socle de prestations, composé des travaux nécessaires au déploiement de solutions techniques imposées par le CEA pour le renforcement au risque sismique. Les travaux comprennent principalement :

- Le renforcement de poteaux ;
- Le renforcement de cloisons en maçonnerie et des supports des équipements lourds fixés sur ces cloisons ;
- Le renforcement d'une paroi ;
- L'ancrage des procédés ;
- Le renforcement inter-blocs ;
- Le renforcement des maçonneries ;
- Le décaissement d'un remblai et le renfort de voiles de soutènements.

* Dans un second temps, une prestation d'ingénierie est également demandée afin de modéliser des travaux que Titulaire sera amené à proposer des travaux permettant de protéger des cibles sensibles pour lesquelles les solutions de renforcement ne sont pas identifiées.

La partie conditionnelle consiste en :

- L'écrêtage d'une cheminée en béton et le démantèlement d'une cheminée en plastique fibré, sous réserve de l'innocuité radiologique et d'absence d'amiante.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	45000000	

II.1.7) Information sur la sous-traitance

- Le soumissionnaire doit indiquer dans son offre toute partie du marché qu'il envisage de sous-traiter à des tiers et tout sous-traitant proposé ainsi que l'objet des contrats de sous-traitance pour lesquels ces derniers ont été proposés
- Le soumissionnaire doit indiquer tout changement survenu en ce qui concerne les sous-traitants au cours de l'exécution du contrat
- Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice peuvent obliger le soumissionnaire retenu à passer tous les contrats de sous-traitance ou certains d'entre eux conformément à la procédure énoncée au titre III de la directive 2009/81/CE
- Le soumissionnaire retenu a l'obligation de sous-traiter la partie suivante du marché conformément à la procédure énoncée au titre III de la directive 2009/81/CE: pourcentage minimal: (%), pourcentage maximal: (%) de la valeur du marché.
- Le soumissionnaire retenu a l'obligation de préciser quelle(s) partie(s) du marché il compte sous-traiter au-delà du pourcentage imposé et d'indiquer quels sous-traitants il a déjà identifiés

II.1.8) Lots: (pour le détail par lot, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)

Division en lots: oui non

(si oui) Il est possible de soumettre des offres pour

un seul lot

un ou plusieurs lots

tous les lots

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération

oui non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale: *(y compris tous les lots, toutes les reconductions et toutes les options, le cas échéant)*

Valeur estimée hors TVA: Monnaie:
ou
fourchette: entre : et Monnaie:

II.2.2) Information sur les options *(le cas échéant)*

Options oui non
(si oui) description de ces options:

(s'il est connu) calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options:
en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

II.2.3) Reconduction *(le cas échéant)*

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction oui non
Nombre de reconductions éventuelles: *(le cas échéant)* ou fourchette: entre et
(si elles sont connues) dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits,
calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:
en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Durée en mois: 60 ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)
ou
Début *(jj/mm/aaaa)*
Fin *(jj/mm/aaaa)*

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

L'entreprise peut soumissionner soit de manière individuelle, soit sous forme d'un groupement momentané d'entreprises (GME). Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané soit un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec solidarité du mandataire. Le groupement est contraint de revêtir l'une de ces formes.

III.1.4) Autres conditions particulières auxquelles est soumise l'exécution du marché, notamment eu égard à la sûreté de la fourniture des prestations et à la sécurité de l'information:

Ce marché est un marché « Confidential Défense - CD » au sens de l'arrêté du 30 novembre 2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Ce marché donne accès à des informations classifiées intéressant la défense nationale. Il ne nécessite pas la détention d'informations et/ou de supports classifiés par le titulaire dans ses locaux.

En conséquence, le dossier de candidature doit contenir :

- soit une attestation d'une décision d'habilitation DGA au niveau requis et en cours de validité émise par l'officier de sécurité du candidat,
- soit une attestation d'une décision d'habilitation CEA au niveau requis et en cours de validité émise par l'officier de sécurité du candidat accompagné de la copie la lettre d'envoi du dossier de demande d'habilitation DGA au niveau requis adressé à la Cellule de Contrôle Gouvernementale à l'attention de l'Officier de Sécurité du Centre de Valduc - 21120 IS-SUR-TILLE (dossier disponible auprès de l'Officier de Sécurité : Tél : 03.80.23.50.55 / Mail : vadirccg@cea.fr),
- soit la copie de la lettre d'envoi du dossier de demande d'habilitation DGA complété au niveau requis adressé à la Cellule de Contrôle Gouvernementale à l'attention de l'Officier de Sécurité du Centre de Valduc – 21 120 IS-SUR-TILLE (dossier disponible auprès de l'Officier de Sécurité ; Tél : 03.80.23.50.55 / Mail : vadirccg@cea.fr).

Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis.

A défaut d'avoir fourni son attestation ou la copie de la lettre d'envoi du dossier de demande d'habilitation dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature.

III.1.5) Habilitation de sécurité: (le cas échéant)

Les candidats qui ne sont pas encore titulaires d'une habilitation peuvent en obtenir une jusqu'au:

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre

<p>Critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce</p>	<p>Critères relatifs à la situation personnelle de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce (<i>le cas échéant</i>)</p>
<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:</p> <p>1/ PRÉSENTATION DES CANDIDATURES : Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent. - le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. <p>Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente. - les attestations de régularité fiscales et sociales. - le document "Engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information Diffusion Restreinte - déclinaison en règles de sécurité informatique" signé et approuvé par le candidat. <p>Il est interdit de cumuler les candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire. - en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre. <p>Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables.</p>	<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:</p> <p>Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il en apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.</p> <p>Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique et des dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. Le formulaire DC4 est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant.</p>

III.2.2) Capacité économique et financière

<p>Critères relatifs à la situation économique et financière d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion)</p>	<p>Critères relatifs à la situation économique et financière de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet) (<i>le cas échéant</i>)</p>
<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:</p>	<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:</p>

<p>Un dossier de présentation du candidat en langue française uniquement, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; un extrait-K-bis de moins de 6 mois ou équivalent ; - une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant. L'attestation doit obligatoirement être émise par la compagnie d'assurance et non par un courtier. - le chiffre d'affaire (CA) global et le CA concernant les travaux objet du marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - en cas de candidature en groupement, le projet de convention de groupement. <p>Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe.</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (<i>le cas échéant</i>)</p>	<p>Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il en apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.</p> <p>Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique et des dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. Le formulaire DC4 est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant.</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (<i>le cas échéant</i>)</p>
--	--

III.2.3) Capacité technique et/ou professionnelle

<p>Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion)</p>	<p>Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle de sous-traitants (susceptibles d'entraîner leur rejet) (<i>le cas échéant</i>)</p>
<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:</p> <p>Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coordonnées de l'interlocuteur du candidat (Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Télécopie, Email). - une plaquette de présentation de l'entreprise décrivant précisément son organisation sur le plan technique et commercial. - l'organisation pressentie et le montage industriel pour ce type de travaux , avec le cas échéant l'organisation au sein du groupement. - la certification de qualification, conformément à l'arrêté du 27 novembre 2013 « relatif aux entreprises intervenant au sein d'établissement exerçant des activités nucléaires et des entreprises de travail 	<p>Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (<i>le cas échéant</i>)</p>

temporaire concernées par ces activités » en application des articles R. 4451-122 à 124 du Code du travail et obtenue auprès d'organismes certificateurs agréés par la Direction Générale du Travail.

- les moyens humains identifiant a minima les profils types (non nominatifs) des intervenants (qualifications, ancienneté, habilitations et diplômes).
- les moyens matériels, notamment informatiques (logiciels de calculs électriques, aérauliques etc.)
- une liste détaillée de références récentes, significatives et similaires à l'objet du marché, réalisées au cours des 3 dernières années. Le candidat démontrera la représentativité des références et les compétences de son organisation (ressources, moyens...). Devront notamment être précisés : la nature du marché, son montant, la date et le lieu d'exécution, les références du client et celles de la personne en charge du marché, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant)

III.2.4) Informations sur les marchés réservés (le cas échéant)

- Le marché est réservé à des ateliers protégés
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière oui non
(si oui) références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation oui non

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

<input type="radio"/> Restreinte	
<input type="radio"/> Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input checked="" type="radio"/> Négociée	
<input type="radio"/> Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input type="radio"/> Dialogue compétitif	

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

Nombre d'opérateurs envisagé

ou

Nombre minimal envisagé 3 et, le cas échéant, nombre maximal 10

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

Le CEA procédera à l'analyse et à la sélection des candidatures conformément aux critères de jugement des candidatures suivants : - la conformité administrative du dossier, - capacité professionnelle, - capacité financière. Si le nombre de candidats recevables est supérieur au nombre maximal fixé, un classement des candidatures sera effectué selon les critères mentionnés ci-dessus.

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif)

oui non

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution (cocher la ou les case(s) concernée(s))

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)

des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée oui non

(si oui, le cas échéant) renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: (le cas échéant)

B20-00968

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

oui non

(si oui)

Avis de préinformation

Avis sur un profil d'acheteur

Numéro de l'avis au JOUE: du (jj/mm/aaaa)

Autres publications antérieures (le cas échéant)

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

Date: (jj/mm/aaaa) Heure:

Documents payants oui non

(si oui, en chiffres uniquement) Prix: Monnaie:

Modalités de paiement:

IV.3.4) Date limite des demandes de participation

Date: 18/05/2021 (jj/mm/aaaa) Heure: 17:30

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés (si elle est connue)

Date: (jj/mm/aaaa)

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Toutes les langues officielles de l'UE

Langue(s) officielle(s) de l'UE:

FR

Autre:

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement (le cas échéant)

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non

si oui, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non

si oui, Référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) Informations complémentaires (le cas échéant)

1/ CONFIDENTIALITÉ ET MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
1.1/ Afin de protéger la confidentialité de certaines informations, certains documents de la consultation seront mis à disposition des seuls candidats admis à soumissionner.

1.2/ Les documents de la consultation contiennent des informations sensibles et font l'objet d'une mention particulière «Diffusion Restreinte», visant à garantir leur confidentialité. Afin de permettre l'envoi de ces documents (en phase offre) sous format informatique via la plateforme PLACE, les candidats doivent retourner à l'appui de leur candidature le document « Engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information de diffusion restreinte - déclinaison en règles de sécurité informatique » dûment signé. Dans le cas contraire, les documents sensibles ne pourront pas faire l'objet d'un envoi électronique et seront adressés sous format papier uniquement par courrier suivant les dispositions de l'annexe 3 de l'IGI 1300 du 31.11.2011.

1.3/ Le présent avis, l'engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information DR sont à retirer sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

2/ REMISE DES CANDIDATURES

La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté.

Les candidatures doivent être remises par voie électronique.

2.1/ Les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide").

2.2/ Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse, dans les délais impartis.

3/Procédure avec négociation

La case « Procédure avec négociation » de la rubrique IV.1.1) « Type de procédure » n'a été cochée que pour permettre la publication du présent avis au JOUE. Cette mention de nature technique n'a pas pour effet de soumettre le marché à la réglementation relative aux procédures formalisées. En effet, compte tenu de son montant inférieur au seuil des procédures formalisées, le marché est passé selon une procédure adaptée, telle que définie à l'article R2323-1 du CCP.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel Tribunal administratif de Dijon

Adresse postale
22, rue d'Assas - BP 61616

Ville **Dijon**

Code postal **21016**

Pays **France (FR)**

Téléphone **+33 380739100**

E-mail

Fax **+33 380733989**

Adresse internet URL

Organe chargé des procédures de médiation *(le cas échéant)*

Nom officiel

Adresse postale

Ville

Code postal

Pays

Téléphone

E-mail

Fax

Adresse internet URL

VI.4.2) Introduction des recours *(veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, à défaut, la rubrique VI.4.3)*

Précisions concernant les délais d'introduction des recours

Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché.

Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative.

Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Nom officiel [Grefe des référés](#)

Adresse postale

[22, rue d'Assas - BP 61616](#)

Ville [Dijon](#)

Code postal [21016](#)

Pays [France \(FR\)](#)

Téléphone [+33 380739108](#)

E-mail greffe.ta-dijon@juradm.fr

Fax [+33 380739134](#)

Adresse internet [URL](#)

VI.5) Date d'envoi du présent avis

[16/04/2021](#) (jj/mm/aaaa) - ID:2021-051725

Annexe A
Adresses supplémentaires et points de contact

I) Adresses et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus:

Nom officiel: Code d'identification national: *(s'il est connu)*
Adresse postale:
Ville: Code postal: Pays:
Point(s) de contact: Téléphone:
À l'attention de:
E-mail: Fax:
Adresse internet: *(URL)*

II) Adresses et points de contact auprès desquels le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus:

Nom officiel: Code d'identification national: *(s'il est connu)*
Adresse postale:
Ville: Code postal: Pays:
Point(s) de contact: Téléphone:
À l'attention de:
E-mail: Fax:
Adresse internet: *(URL)*

III) Adresses et points de contact auxquels les offres/demandes de participation doivent être envoyées:

Nom officiel: Code d'identification national: *(s'il est connu)*
Adresse postale:
Ville: Code postal: Pays:
Point(s) de contact: Téléphone:
À l'attention de:
E-mail: Fax:
Adresse internet: *(URL)*

IV) Adresse(s) de l'autre pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit

Nom officiel Code d'identification national (si elles sont connues):
Adresse postale:
Ville Code postal
Pays

----- (Utiliser l'annexe A, section IV, autant de fois que nécessaire) -----

Annexe C3 – Défense et sécurité
Catégories de services visées à la section II: Objet du marché
Directive 2009/81/CE

Catégorie n° [1]	Désignation
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services liés à l'aide militaire fournie aux pays étrangers
3	Services de défense, services de défense militaire et services de défense civile
4	Services d'enquête et de sécurité
5	Services de transports terrestres
6	Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
7	Transports de courrier par transport terrestre et par air
8	Services de transports ferroviaires
9	Services de transport par eau
10	Services annexes et auxiliaires des transports
11	Services de télécommunications
12	Services financiers: Services d'assurances
13	Services informatiques et services connexes
14	Services de recherche et de développement [2] et tests d'évaluation
15	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
16	Services de conseil en gestion [3] et services connexes
17	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
18	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
19	Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues
20	Services de simulation et de formation dans les domaines de la défense et de la sécurité
Catégorie n° [4]	Désignation
21	Services d'hôtellerie et de restauration
22	Services annexes et auxiliaires des transports
23	Services juridiques
24	Services de placement et de fourniture de personnel [5]
25	Services sociaux et sanitaires
26	Autres services

1 Catégories de services au sens de l'annexe I de la directive 2009/81/CE.

2 À l'exclusion des services de recherche et de développement visés à l'article 13, point j), de la directive 2009/81/CE.

3 À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.

4 Catégories de services au sens de l'annexe II de la directive 2009/81/CE.

5 À l'exclusion des contrats d'emploi.